



**QUAND INNOVATION  
ET HANDICAP  
SE RENCONTRENT :  
QUELS IMPACTS  
DANS L'ENTREPRISE ?**

Une production réalisée à l'occasion de la journée Mondiale de la créativité et de l'innovation du 21 avril dans le cadre du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph

**activ box**  
SENSIBILISATION & HANDICAP

# SOMMAIRE

## **3** QU'EST-CE QUE L'INNOVATION ?

**3** LES IDÉES REÇUES SUR L'INNOVATION

**4** DÉFINITION DE L'INNOVATION

**7** LE RÔLE DE L'INNOVATION

**8** LES DIFFÉRENTS TYPES D'INNOVATION

**9** L'INNOVATION SOCIALE

## **11** L'INNOVATION INCLUSIVE : AU-DELÀ DE LA TECHNOLOGIE !

**13** L'INNOVATION NAÎT DE CONTRAINTES RENCONTRÉES  
PAR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**14** L'INNOVATION AIDE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**15** LES SITUATIONS DE HANDICAP FONT NAÎTRE L'INNOVATION

**16** ZOOM SUR QUELQUES INNOVATIONS

## **17** L'INNOVATION EN ENTREPRISE

**17** L'INNOVATION EN ENTREPRISE, DÉFINITION ET RÔLE

**20** JE SUIS SALARIÉ, COMMENT PARTICIPER À L'INNOVATION  
DE MON ENTREPRISE ?

**21** UN EXEMPLE D'INNOVATION INCLUSIVE  
DANS L'ENTREPRISE : LE PRIX ACTIVATEUR DE PROGRÈS 2023 !

**22** LES AIDES DE L'AGEFIPH EN ENTREPRISE

## **23** JE SUIS CONCERNÉ PAR UNE SITUATION DE HANDICAP, QUE PUIS-JE FAIRE ?

## **26** RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

# QUAND INNOVATION ET HANDICAP SE RENCONTRENT : QUELS IMPACTS DANS L'ENTREPRISE ?

Nous tenons à remercier François MARTINEZ de l'Agefiph pour sa précieuse contribution et le temps accordé lors de l'élaboration de ces supports.

# 1

# QU'EST-CE QUE L'INNOVATION ?

## LES IDÉES REÇUES SUR L'INNOVATION

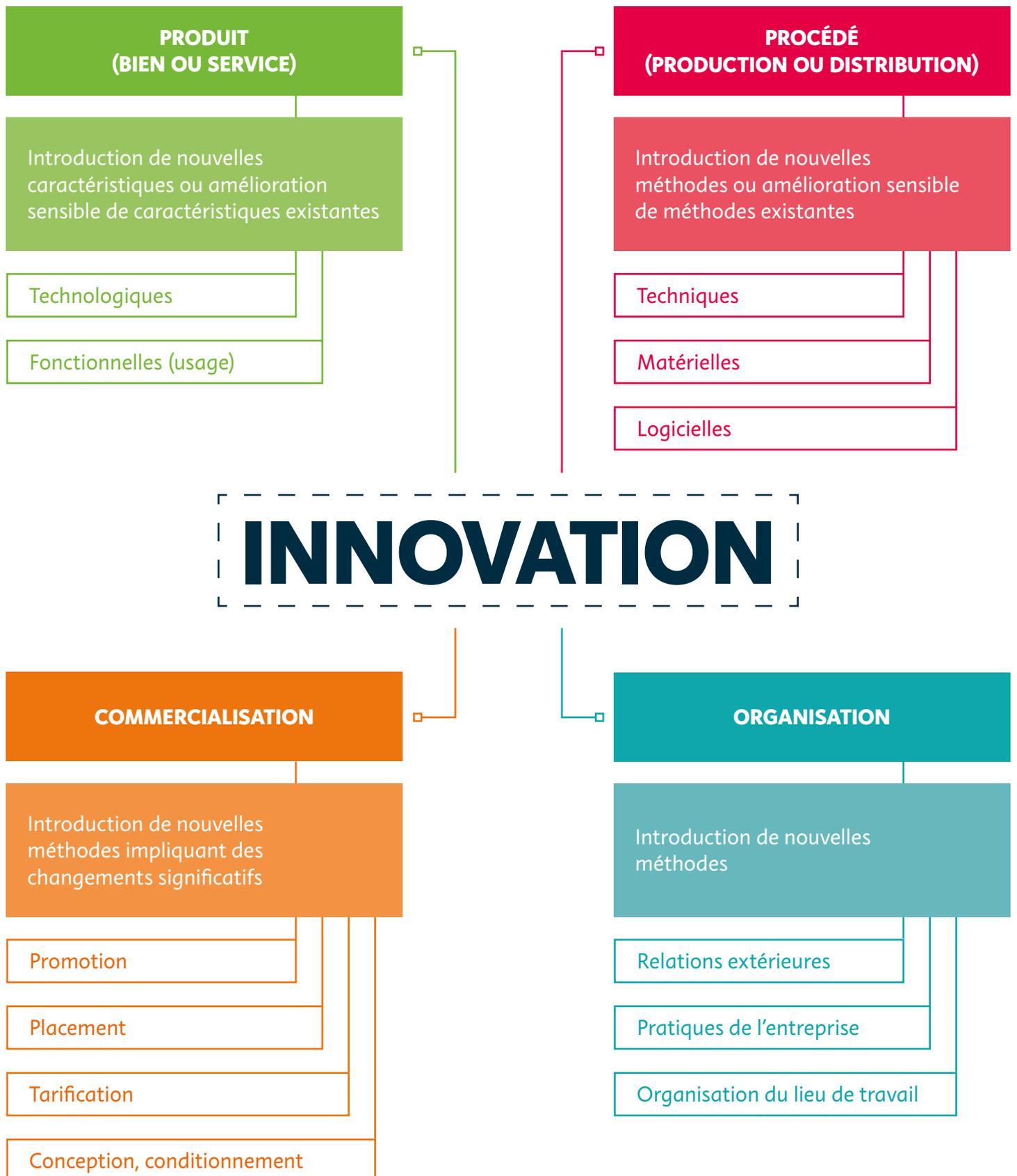
- **"L'innovation concerne uniquement les nouvelles technologies, les start-ups ou les grosses entreprises !"**
- **"L'innovation est trop coûteuse pour moi !"**
- **"Pas besoin d'innover, l'intelligence artificielle changera le quotidien des personnes en situation de handicap !"**
- **"L'innovation, c'est juste un mot à la mode"**
- **"L'innovation, c'est le concours Lépine, ce sont des inventions ?"**

Le mot innovation peut faire peur, induire en erreur. Pour beaucoup d'entre nous, le terme "innovation" s'applique uniquement à la technologie et aux inventions de nouveaux produits révolutionnaires. Pourtant, l'innovation est présente dans tous les domaines de notre quotidien. L'innovation est un état d'esprit, une volonté d'amélioration continue. Pour être innovant, il faut tout à la fois être créatif, avoir toujours de nouvelles idées, faire des recherches, avoir envie d'entreprendre, aimer se confronter au terrain et aux besoins des publics... Parfois, des situations particulières incitent à innover.

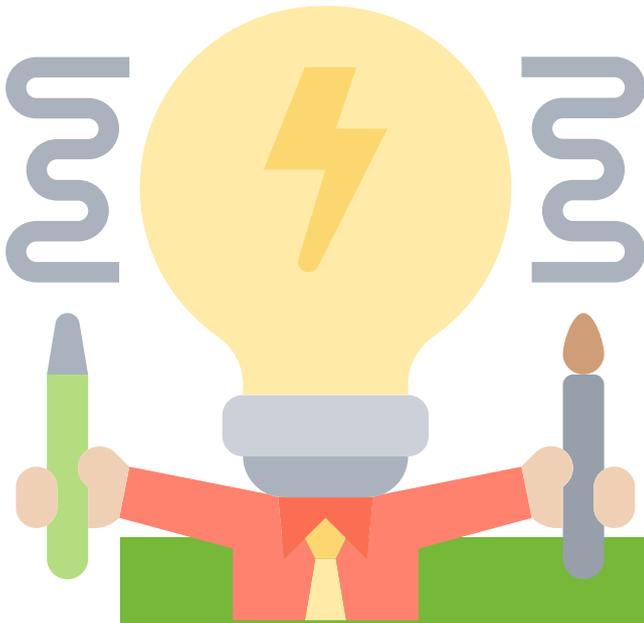
À titre d'exemple, la pandémie de COVID-19 a poussé les entreprises à repenser leur organisation du travail :

- **mise en place du télétravail,**
- **adaptation des horaires,**
- **réorganisation des modes de management,**
- **prévention et prise en compte de la santé mentale**
- **etc...**

# DÉFINITION DE L'INNOVATION



L'innovation peut être définie comme "un processus qui implique la création, le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées, produits, services, processus ou méthodes qui apportent une valeur ajoutée ou une amélioration significative par rapport aux pratiques existantes". **Si "innover" est réalisable dans tous les domaines, certaines conditions sont néanmoins nécessaires pour que le projet soit réalisable :**



- **tenir compte des besoins du marché**
- **constituer une réponse à une demande et/ou un besoin**
- **s'avérer faisable**
- **s'inscrire dans une démarche, une méthodologie**

**À défaut, certains projets d'innovation resteront au stade de projet parce qu'ils sont irréalisables ou devront être reportés.**

**C'est le cas notamment de l'ancêtre des écouteurs et casques sans fil, imaginé il y a plusieurs décennies sous le nom de "chapeau radio".**

Lancé en 1949 par Victor T Hoeflich , il fut proposé à la vente aux Etats-Unis sous le nom de "Chapeau de l'homme venu de Mars". Il permettait d'écouter la radio dans la rue à l'aide d'un casque équipé d'un récepteur, d'une paire d'écouteurs et d'une batterie rangée dans la poche. Toutefois, ce produit fut victime d'une technologie insuffisante, d'un look excentrique et d'une absence de réel besoin de la population ciblée. Son succès fut donc de courte durée. Il ne répondait pas au bon besoin au bon moment.

**Dans l’imaginaire collectif, le mot ‘innovation’ rime avec “technologie”.**

**Or la vocation de cette dernière est d’être au service des utilisateurs.**

Un nouveau produit ou service à beau être séduisant technologiquement si l’expérience client n’est pas au rendez-vous et n’apporte pas une véritable solution aux clients potentiels pour résoudre leur problème, elle demeure inutile. La perception des utilisateurs est un critère déterminant, parfois plus important que le facteur prix, qui validera ou pas la nouveauté.



[Voir la vidéo](#) 

# LE RÔLE DE L'INNOVATION

**En contribuant à développer de nouveaux produits et services ou à améliorer leur efficacité, l'innovation est devenu un levier majeur de la croissance économique.**

**Aujourd'hui, l'innovation, devenue le moteur de développement indispensable à notre société, se généralise dans tous les secteurs.**

Dans le champ du handicap, l'innovation a pour objectif de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap afin d'améliorer leur qualité de vie, leur autonomie, favoriser leur insertion, rendre effectif l'inclusion en transformant l'environnement. En entreprise, il s'agit de prendre en compte l'environnement humain, le collectif de travail, l'environnement professionnel dans sa globalité, technique, architecturale, organisationnel, relationnel et de s'assurer du bien-fondé du projet en y associant la personne en situation de handicap.

**L'innovation n'est pas l'affaire d'une seule personne mais bien d'un collectif d'acteurs (salariés, personne concernée, managers, ressources humaines, collègues, référent handicap, etc) partageant des besoins et des idées pour concrétiser un projet fiable et performant .**



# LES DIFFÉRENTS TYPES D'INNOVATION

**Le processus d'innovation est un concept très large qui peut revêtir plusieurs aspects :**

- **l'innovation incrémentale** : améliorer les produits, services ou processus existants, en travaillant au sein du même marché. C'est le cas par exemple des smartphones qui depuis leur création réalisent des avancées successives : format, batterie, design, performances, prix, etc. Mais aussi, utiliser l'existant mais en le simplifiant pour en faciliter un usage massif. C'est ce qu'à proposé Samuel FARBER dans les années 80 en modulant l'économe de cuisine que sa femme, atteinte d'arthrite n'arrivait plus à utiliser. Il l'a alors repensé pour qu'il soit plus facile à prendre en main et ce nouveau modèle a connu un succès fulgurant !
- **l'innovation adjacente** : utiliser l'existant pour l'adapter à un nouvel usage ou conquérir un nouveau marché. Comme l'entreprise Uber, par exemple, qui a lancé son application de transport en ville, un service déjà existant avec les taxis, en l'adaptant à son marché.
- **l'innovation disruptive** : c'est la photographie numérique qui a supplanté l'argentique. Plus largement le principe de la compression numérique qui a modifié nombre d'usages comme le streaming audio ou vidéo.
- **l'innovation radicale** : proposer un produit ou service radicalement nouveau sur le marché comme l'invention de l'avion qui a ouvert une nouvelle forme de déplacement, inventé une industrie et un tout nouveau marché.

**Ce qu'il est important de retenir dans la définition de l'innovation est qu'elle naît de deux composantes : la nouveauté certes, mais aussi de**

**la mise en œuvre réussie de cette nouveauté.** La nouveauté est aussi à considérer à l'échelle d'une entreprise, lorsqu'elle réalise un produit, un procédé, un mode de commercialisation ou d'organisation nouveau – nouveau pour elle, même si cela a déjà été réalisé dans d'autres entreprises antérieurement.

# L'INNOVATION SOCIALE

« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération les acteurs concernés, notamment utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, (...). Elles passent par un processus en plusieurs étapes : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation. »

Source: Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS).

**L'innovation sociale vise à transformer la société en profondeur. Compte-tenu des nombreux besoins sociaux et sociétaux à l'heure actuelle, on peut dire qu'aujourd'hui, l'innovation sociale prévaut sur l'innovation technologique.**

**Un besoin devient social lorsqu'il touche un collectif d'individus.**

**Qu'il s'agisse de :**

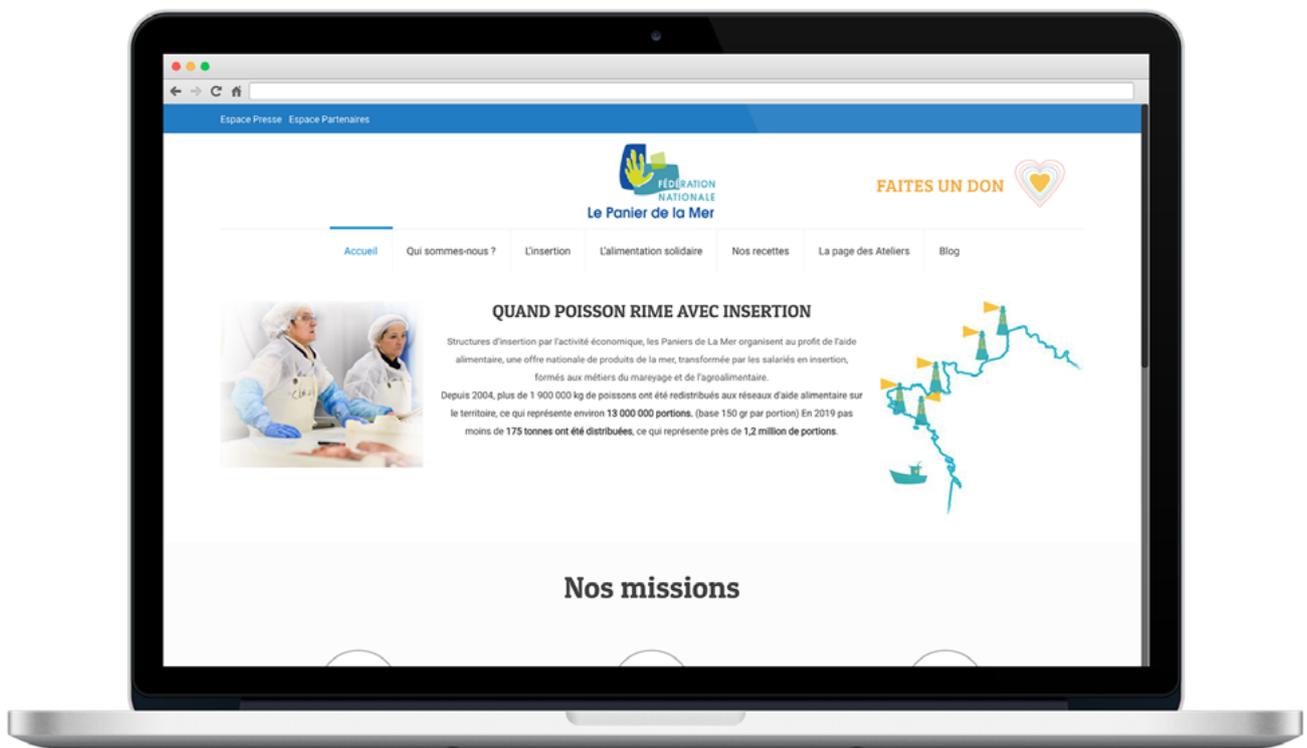
- **problème de logement,**
- **difficultés pour payer ses factures,**
- **difficultés d'accès aux soins de qualité et/ou à une prise en charge médicale adaptée,**
- **difficultés pour se nourrir**
- ...

Ce sont des besoins sociaux fondamentaux.

De nouveaux besoins sociaux ont progressivement émergé du fait des évolutions de notre société. Le vieillissement de la population crée des situations nouvelles d'isolement et de dépendance par exemple.

**Les problèmes sociaux soulèvent des questions auxquelles les innovations sociales tentent de répondre.**

Exemple d'innovation sociale : la plateforme [leshandipreneurs.org](http://leshandipreneurs.org) apporte un soutien aux chefs d'entreprise en situation de handicap en leur proposant une solution de mécénat participatif ou le [Panier de la mer](#) qui combine insertion professionnelle, limitation du gaspillage alimentaire, préservation de l'environnement,...



Site internet de "Le Panier de la mer"

# 2

## L'INNOVATION INCLUSIVE : AU-DELÀ DE LA TECHNOLOGIE !

Quand on parle d'innovation inclusive, on pense immédiatement innovation technologique. Pourtant, l'objectif est plus large. L'innovation a pour objectif de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de leur vie, personnelle comme professionnelle.

Pour trouver de nouvelles solutions, il existe plusieurs possibilités. La plus classique est celle de la R&D, la recherche et développement.

Ensuite, une démarche essentielle consiste à aller à la rencontre des acteurs du handicap en entreprise (dont le ou les salariés concernés). **L'innovation repose sur l'implication et la participation des personnes concernées**



Qui de mieux placé pour rendre pertinentes les démarches d'innovation qui les concernent que les personnes en situation de handicap elles-mêmes ? C'est le concept de "My Human Kit" qui élabore des aides techniques pour les personnes en situation de handicap mais fabriquées par elles-mêmes selon les méthodes de la fabrication numérique en respectant la charte internationale des Fablabs édictée par le [MIT](#).



D'autres associations comme la Croix Rouge Française et APF France Handicap ont créé leurs propres labs, incubateurs, accélérateurs et soutiennent des start-ups ou simplement des projets. Mais surtout, ces organismes mobilisent des personnes en situation de handicap qui participent à l'élaboration des produits et services par leur capacité à évaluer la pertinence et l'utilisabilité des solutions.

**Il s'agit là d'une initiative forte à retenir. En effet, l'idée innovante se confronte dès le départ à la singularité de la PSH comme futur utilisateur...** C'est une condition de base en conception universelle.

**Retrouvez toutes leurs initiatives et proposez les vôtres sur leurs sites :**

- [MyHumanKit](#)
- [Croix Rouge](#)
- [APF France Handicap](#)



En tant que salarié, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre manager, votre service des ressources humaines ou votre référent handicap pour connaître les actions déjà en place et faire part de vos idées.



## L'INNOVATION NAÎT DE CONTRAINTES RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une autre approche de l'innovation en entreprise résulte de situations inattendues qui obligent les entreprises à s'adapter. L'exemple le plus marquant de ces 3 dernières années est la crise sanitaire de la COVID 19 qui a fortement impacté les standards organisationnels en incitant les entreprises à promouvoir le télétravail.

L'innovation organisationnelle, c'est la capacité à se saisir de ces contextes pour faire évoluer la stratégie organisationnelle et managériale. **Ces modes de fonctionnement innovants modifient aussi les rapports avec les salariés : ils favorisent les échanges, et dans certains cas, diminuent le risque de démotivation et de démissions.**

*Focus : le télétravail,  
porteur de nouvelles possibilités*

En 2021, l'Agefiph, en partenariat avec le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), le CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et l'ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives) a réalisé une étude sur le télétravail des personnes en situation de handicap : "Regards croisés sur le télétravail des personnes en situation de handicap". Cette étude démontre que la pratique du télétravail génère de nouvelles opportunités, en termes d'autonomie, de bien-être, de maintien dans l'emploi ou d'évolution professionnelle, et notamment pour les personnes en situation de handicap. En effet, travailler chez soi signifie bénéficier d'un environnement familial, plus calme, facilitant la concentration et diminuant la fatigue et le stress. Télétravailler permet à la personne en situation de handicap de concilier vie professionnelle et impératifs quotidiens ou de santé (déplacement longs et pénibles, soins, prise de rendez-vous etc).

## L'INNOVATION AIDE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le principal défi de notre société (et des entreprises) consiste à ne pas exclure les personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, la logique se renverse : c'est en intégrant les potentielles limites induites initialement par le handicap, en amont, au plus tôt possible, que l'innovation se développe.

**L'innovation en entreprise apporte aux collaborateurs en situation de handicap des solutions visant à améliorer leur environnement professionnel :**

- adaptation des locaux et des outils ;
- sensibilisation et formation des collègues ;
- adaptation du mode de management et des méthodes de travail ;
- possibilité d'obtenir des outils et des services adaptés à leurs difficultés ;
- création de collectif d'acteurs du handicap et de groupes de travail ;



## LES SITUATIONS DE HANDICAP FONT NAÎTRE L'INNOVATION

**Pour faire face aux particularités liées à certaines situations de handicaps, l'entreprise va aménager, trouver une ou des solutions utiles à la personne concernée. Mais parfois cette solution individuelle se transforme en innovation qui fait progresser tout un collectif d'acteurs (entreprises, partenaires, collaborateurs).**

Les personnes en situation de handicap sont des "extreme users" : si un produit, un service ou une expérience que l'on crée pour elles leur est confortable, elle le sera tout autant voire même davantage pour d'autres.

**Quelques exemples d'innovations pour le handicap mais aussi pour le grand public :**

- **La télécommande**, une idée de Robert Adler; à l'origine, cet outil était destiné aux personnes qui ne pouvaient pas se déplacer pour changer de chaîne.
- Plus récemment, **MyEye, une mini caméra intelligente** : elle se fixe sur une branche de lunettes et permet de lire des textes, de reconnaître un billet de banque et d'en faire une description vocale aux personnes aveugles, malvoyantes ou dyslexiques. Cette mini caméra peut aussi bien s'adresser à des personnes rencontrant des difficultés de lecture ou bien se trouvant à l'étranger et ne parlant pas la langue du pays.



## ZOOM SUR QUELQUES INNOVATIONS

**Environ 1 milliard de personnes dans le monde est concerné par le handicap. La vie quotidienne est souvent source de barrières et de contraintes lorsqu'on est en situation de handicap.**

Malgré les lois, le quotidien des personnes en situation de handicap s'apparente encore trop souvent à un parcours d'obstacles. Utilisant les nouvelles technologies, repensant le design, simplifiant les démarches ou simplement en faisant de preuve de "bon sens", l'innovation permet de régler en partie ces problèmes. Voici quelques exemples :



### Mobilité et déplacements

**Le premier fauteuil roulant tel qu'on le connaît, a été inventé en 1554 pour Philippe II, Roi d'Espagne qui souffrait de la "goutte".** Un serviteur lui construisit donc un fauteuil matelassé à roulettes. Aujourd'hui, les innovations permettent de voir plus grand et de proposer aux personnes en fauteuil roulant de se déplacer en marchant !



### Communication et interactions

Pour les personnes présentant un déficit de l'audition, partiel ou total, communiquer est très difficile. **L'implant cochléaire est capable de traduire les sons en impulsions électriques.** Ces sons, captés via un microphone situé derrière l'oreille, sont restitués au niveau du nerf auditif. Des personnes nées malentendantes ont ainsi pu découvrir leurs premiers sons grâce à cette innovation. Ce dispositif nécessite une opération chirurgicale lourde ainsi qu'un suivi médical important.



### Emotions

**Un jeu éducatif avec des avatars 3D à destination des jeunes autistes.** **Emoface** est une application qui propose quatre approches aux personnes éprouvant des difficultés à comprendre les émotions et gérer des situations sociales : émotions, expressions, situations sociales et miroir virtuel. Cette dernière permet de contrôler l'avatar, de créer ses propres expressions faciales et de s'entraîner à les reconnaître.



### Autonomie

**"ONEWARE", la cuisine en autonomie.** Pour une personne en situation de handicap, beaucoup de gestes du quotidien deviennent complexes. Un étudiant en design industriel de la National University de Singapour a donc lancé une gamme d'ustensiles destinés aux personnes présentant un déficit des membres supérieurs : découper des légumes, faire la vaisselle etc... Beaucoup de gestes du quotidien deviennent ainsi plus faciles à réaliser en toute autonomie.

# 3

# L'INNOVATION EN ENTREPRISE

## L'INNOVATION EN ENTREPRISE, DÉFINITION ET RÔLE

« L'innovation n'est pas un flash de génie. C'est un travail difficile. Et ce travail devrait être organisé comme une activité régulière de chaque unité de l'entreprise et ce à chaque niveau du management. » Peter Drucker, professeur, consultant américain en management d'entreprise, auteur et théoricien.

L'innovation est un élément clé de la croissance et de la compétitivité d'une entreprise. Le processus d'innovation permet à une entreprise d'améliorer sa productivité et donc d'assurer sa pérennité, de se démarquer sur le marché et de prendre de la valeur.

### **L'innovation en entreprise peut être stimulée par différentes approches :**

- **l'innovation technologique** : création d'une réponse technologique innovante/révolutionnaire.
- **l'innovation marketing** : création d'une différenciation basée sur l'un ou plusieurs piliers du mix marketing (produit, prix, communication, distribution).
- **l'innovation organisationnelle** : elle est liée à la création de processus, de nouvelles méthodes de travail et/ou de techniques de réalisation. Elle concerne à la fois les méthodes de travail internes et les processus de création de produit.



Au-delà de ces aspects, l'innovation en entreprise peut également améliorer le bien-être des collaborateurs et les faire participer pleinement à la démarche.

### **PAR EXEMPLE, L'INNOVATION MANAGÉRIALE.**

L'innovation managériale définit une transformation et une évolution des pratiques et postures managériales dans le but de favoriser la collaboration entre managers et collaborateurs. L'enjeu pour l'entreprise est également de réussir à favoriser l'innovation des équipes, et pour le management de parvenir à impliquer, à motiver chaque collaborateur pour qu'il se sente acteur et moteur dans la réussite de son entreprise.

### **L'exemple de Google**

Si l'on cite souvent Google comme modèle pour le management de l'innovation, ce n'est pas sans raison. Le géant du web, en instituant par exemple une part du temps de travail réservée aux projets personnels, a bien compris qu'il fallait tout mettre en œuvre pour favoriser la créativité et l'innovation.

## PAR EXEMPLE, L'INNOVATION PARTICIPATIVE.

Sans créativité, il n'y a pas d'innovation ni de transformation. En d'autres termes, sans nouvelles idées l'entreprise ne peut pas innover. Or, les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs ont besoin de résoudre des problèmes complexes, qui nécessitent une approche multidisciplinaire. Elles ont donc besoin d'innover.

Le management des idées est alors une solution à exploiter. Les idées peuvent très souvent (même toujours) venir des collaborateurs eux-mêmes ! L'innovation participative désigne un dispositif qui permet aux collaborateurs de remonter leurs idées, de façon individuelle ou collective. C'est avant tout une méthode de management qui vise à faciliter l'émergence d'idées, leur collecte, leur analyse et leur mise en œuvre. Qu'il s'agisse de véritables innovations ou d'améliorations, chacun peut devenir acteur du changement dans son entreprise :

des « collabor'acteurs ».



Les idées émises s'inscrivent le plus souvent dans une logique de « petits pas » : ces petites améliorations qui, mises bout à bout, vont générer des progrès majeurs dans l'entreprise. Et mathématiquement, par la quantité d'idées proposées, l'innovation participative va produire des solutions inédites !

**Aujourd'hui, notamment grâce au numérique et aux méthodes qu'il favorise, innover en entreprise est devenu plus facile qu'on ne le croit.**

# JE SUIS SALARIÉ, COMMENT PARTICIPER À L'INNOVATION DE MON ENTREPRISE ?

Mécénat de compétences, business lab, incubateur, intrapreneuriat, concours d'idées, réunions de brainstorming, groupes de travail dédiés : votre entreprise propose très certainement un dispositif d'innovation.

Quel que soit votre poste, quelles que soient vos compétences, que vous soyez ou non concerné par une situation de handicap, vous avez la possibilité de participer à l'innovation inclusive de votre entreprise.

**80% des innovations ne sont pas technologiques.**

**Deux cas peuvent se produire :**

- vous êtes concerné par un problème non résolu par les méthodes existantes au sein de l'entreprise
- vous avez une idée pour améliorer le quotidien, simplifier une démarche ou imaginer une nouvelle approche

Pour construire et mener à bien votre projet, vous avez la possibilité de créer un groupe de travail et d'organiser des séances d'échanges. Parlez-en autour de vous !



## **UN EXEMPLE D'INNOVATION INCLUSIVE EN ENTREPRISE : LE PRIX ACTIVATEUR DE PROGRÈS 2023 !**

**Quand un salarié de La Poste se mobilise pour mieux servir ses clients.**

**Le 27 mars dernier, lors de l'événement de l'Université du Réseau des  
Référénts Handicap, organisé par l'Agefiph, le Groupe La Poste a  
remporté le prix Activateur de progrès.**

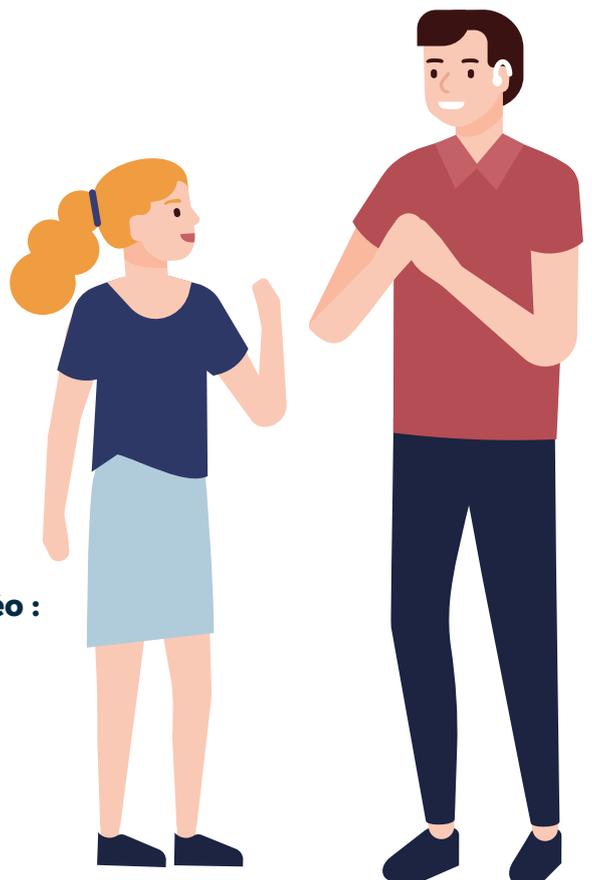
Ce prix est le résultat de la mobilisation de tout un collectif. Tout a commencé lorsqu'un facteur a constaté qu'il ne pouvait pas communiquer avec certains de ses clients, malentendants ou atteints d'une surdité totale. Ce facteur eut l'idée de se former à la Langue des Signes Françaises (LSF). Par la suite, il a proposé l'idée à ses collègues et le projet a été repris par le Comité de Direction qui s'est rapproché de l' Association "les Mains Papoteuses" afin d'organiser des formations.

En collaborant avec le facteur porteur du projet, l'équipe de Direction a travaillé sur le contenu de la formation en validant les signes dont les agents de la Poste avaient besoin pour communiquer pendant leur tournée ou au guichet. Les

résultats de ces formations ont été rapides et ont démontré, non seulement une meilleure communication entre agents de la Poste et clients mais aussi une distribution de courriers et de colis plus facile. Autre aspect positif, les clients atteints de surdité s'en sont trouvés moins isolés et ont pu avoir accès à des services de la Poste qu'ils ne connaissaient pas.

**Découvrez cette belle initiative en vidéo :**

**[Voir la vidéo](#)**



## LES AIDES DE L'AGEFIPH EN ENTREPRISE

L'Agefiph accompagne financièrement chaque année des dizaines de projets innovants en s'appuyant sur deux leviers : les appels à projets et les propositions directes.

Entre 2019 et décembre 2022, ce ne sont pas moins de 88 projets innovants qui ont été sélectionnés par la Commission innovation et expérimentation de l'Agefiph, dont 75 actions innovantes/expérimentations et 13 projets de recherche ayant une dimension applicative.

Les études, la recherche et les actions innovantes contribuent à une meilleure connaissance et à une amélioration des actions développées pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

**Si vous souhaitez proposer votre innovation,**

**rendez-vous sur le site de l'Agefiph**



# JE SUIS CONCERNÉ PAR UNE SITUATION HANDICAP, QUE PUIS-JE FAIRE ?

**Dans le milieu professionnel, dès que votre handicap provoque des contraintes sur votre activité, il peut être reconnu grâce à la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). C'est une reconnaissance administrative officielle délivrée par les MDPH.**

Engager une démarche de reconnaissance et informer votre entreprise de vos besoins sont les bons réflexes à avoir pour vous protéger et vous permettre d'exercer votre activité dans un environnement de travail adapté.

**Faire reconnaître son handicap, c'est s'offrir les clés d'un accompagnement personnalisé au quotidien : vous avez tout à y gagner.**

**Faire sa reconnaissance peut vous apporter plusieurs bénéfices :**

- Faire un pas vers l'acceptation de sa situation de handicap,
- Sécuriser votre avenir en cas d'évolution défavorable de votre état de santé,
- Bénéficier de mesures et aménagements prévus par votre entreprise (journées d'absence autorisées, mise en place d'aménagements de poste, mi-temps...),
- Bénéficier des services et aides financières de l'Agefiph destinés notamment à couvrir les frais liés à la compensation du handicap dans l'emploi.

# JE SUIS CONCERNÉ PAR UNE SITUATION HANDICAP, QUE PUIS-JE FAIRE ?

## COMMENT FAIRE ?



Je télécharge et renseigne mon dossier avant de le transmettre à la MDPH de mon département.



Après examen et validation de mon dossier, je reçois un courrier d'obtention de ma RQTH. Je suis le seul destinataire de ce courrier.



Je transmets la notification au référent handicap et/ou aux ressources humaines pour bénéficier des mesures de l'entreprise, de l'Agefiph et de Cap Emploi.

**La démarche est simple et confidentielle.**



**Si vous souhaitez être accompagné dans ces démarches, contactez votre référent handicap.**

### *Le saviez-vous ?*

**Dans la plupart des cas, la RQTH est délivrée pour une durée limitée pouvant aller de 1 à 10 ans.** Dans ce cas, il appartient au salarié de renouveler sa demande avant la date de fin mentionnée sur son dossier. Dans le cas d'un handicap irréversible, la RQTH est délivrée à titre définitif.

# JE SUIS CONCERNÉ PAR UNE SITUATION HANDICAP, QUE PUIS-JE FAIRE ?

## À QUOI VA ME SERVIR MA RQTH ?

La prise en compte de votre statut dans l'entreprise vous permet de bénéficier d'un ensemble de droits, d'aides et de services et notamment la possibilité d'aménager votre poste pour compenser votre handicap.

### **Vous et votre employeur pourrez bénéficier :**

- D'un accompagnement et des conseils par des spécialistes du handicap.
- D'un accès à des prestations d'orientation professionnelle, à des formations et à des contrats « aidés », comme le Contrat unique d'insertion (CUI).
- Des services et aides financières de l'Agefiph destinés notamment à couvrir les frais liés à la compensation du handicap dans l'emploi.
- D'une majoration du Compte personnel de formation (CPF).
- Et sous certaines conditions, bénéficier d'une retraite anticipée.

**Les bénéfices varient d'une entreprise à l'autre.** Contactez votre référent handicap pour connaître l'ensemble des dispositifs.

# RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES



## SÉRIE À VOIR

**Le Handicap transforme le Monde :  
5 inventions nées du handicap**  
[www.innovation.agefiph.fr](http://www.innovation.agefiph.fr)



Retrouvez plus d'informations sur le site  
[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)



Retrouvez des témoignages dans le centre de ressources du site [agefiph.fr](http://agefiph.fr)